



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

CABINET DE CÉCILE JODOGNE
LUTTE CONTRE L'INCENDIE
ET AIDE MÉDICALE URGENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Commission spéciale SIAMU du Parlement bruxellois le 23 octobre
2018**

Le Parlement bruxellois conforte l'action de la Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne

Bruxelles, le 23/10/2018 - La Secrétaire d'Etat bruxelloise en charge du Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU) Cécile Jodogne a pris connaissance des constats et des recommandations de la commission spéciale SIAMU du Parlement bruxellois, réunie ce mardi 23 octobre 2018. Elle constate avec satisfaction que bon nombre des recommandations de cette commission rejoignent des mesures déjà prises pour améliorer le bon fonctionnement du service d'urgence bruxellois.

Pour rappel, cette commission avait été instituée suite au rapport de la Cour des comptes portant sur les marchés publics passés par le SIAMU de 2012 à 2015, et publié en décembre 2017.

Les constats des membres de la commission spéciale reflètent les difficultés de gestion récurrentes rencontrées par le SIAMU depuis 1999, début de la période couverte par les travaux de la commission.

La Secrétaire d'Etat rappelle que, dès sa prise de fonction en 2014, elle a pris des mesures pour réformer ce service. Le Gouvernement a approuvé la réforme structurelle du SIAMU le 18 décembre 2014, réforme adoptée par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale à une très large majorité en juillet 2015.

En outre, *“je n'ai pas attendu la publication du rapport de la Cour des comptes, ni les travaux de la commission spéciale pour prendre les mesures indispensables à une amélioration durable de la gestion du SIAMU”*, déclare Cécile Jodogne. Ces mesures portent notamment sur les marchés publics avec la création d'un “service marché public”, l'engagement de personnel ou encore la mise en place d'un comité stratégique d'investissement. Dans le projet de rapport, les membres de la commission reconnaissent d'ailleurs plusieurs de ces initiatives prises par la Secrétaire d'Etat.

La Secrétaire d'Etat ajoute : *“Il reste encore du travail mais je constate avec satisfaction que les mesures approuvées par Gouvernement et mises en œuvre depuis le début de la législature répondent dès à présent à la plupart des recommandations formulées par la commission spéciale”.*

Cécile Jodogne rappelle sa confiance dans les 1.300 hommes et femmes du SIAMU qui interviennent au quotidien, et parfois au péril de leur vie, au service des citoyens. Les 12 derniers mois, 85.000 interventions ont été effectuées par le SIAMU.

Contact :
Sarah Tillous
+32 495 42 51 06